

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012013	et clos le	31122013	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
OFFICE DE TOURISME DE SOULE			
SIRET	3 9 5 2 6 1 2 6 6 0 0 0 1 3		
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
maison interprofessionnelle			
64470 TARDETS			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET																			
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées	OFFICE DE TOURISME	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------	------------------------------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	6 226	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/> Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% <input type="text"/>			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattement et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="text"/>		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
----------------------------------------------------	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionnée par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche des formulaires", numéro d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CCAC PAYS-BASQUE 1 RUE ARNAUD DE MAYTIE 64130 MAULEON Tél : 0559281141	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA <input type="text"/>	Date : 27032014 Lieu : TARDETS
Tél :	Qualité et nom du signataire : PRESIDENT-ETCHEMAITE PIERRE
	Signature :

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée.	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affecté	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	141 411	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise OFFICE DE TOURISME DE SOULE Néant *

Adresse de l'entreprise maison interprofessionnelle 64470 TARDETS

Numéro SIRET* 3 9 5 2 6 1 2 6 6 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent* 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Février 2014

N° 2033 A Editions Informatiques Comptables

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 3		3 1 1 2 2 0 1 2		
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial*	010	012					
	Autres*	014	016	873	0			
	Immobilisations corporelles*	028	030	17 071	165	419		
	Immobilisations financières* (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	17 943	165	419		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052					
	Marchandises*	060	062	795	795	807		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	236	236	195	
		Autres* (3)	072	074	55 901	55 901	7 026	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	241 338	241 338	287 276		
	Charges constatées d'avance*	092	094	4 940	4 940	1 870		
		Total II	096	098	303 211	303 211	297 173	
	Total général (I + II)	110	112	321 154	17 778	303 376	297 592	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2			
Capital social ou individuel*			120					
Écarts de réévaluation			124					
Réserve légale			126					
Réserves réglementées*			130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131) 132					
Report à nouveau			134	220 311	198 752			
Résultat de l'exercice			136	10 811	21 559			
Provisions réglementées			140					
			Total I	231 122	220 311			
Provisions pour risques et charges			Total II					
Emprunts et dettes assimilées			156					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	4 525	3 450			
Fournisseurs et comptes rattachés*			166	11 598	11 828			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :			169) 172	44 475	52 326			
Produits constatés d'avance			174	11 657	9 677			
			Total III	72 254	77 282			
			Total général (I+II+III)	303 376	297 592			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise OFFICE DE TOURISME DE SOULE Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le																
		3	1	1	2	2	0	1	3	3	1	1	2	2	0	1	2						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*																						
	Production vendue	{ <table border="0"> <tr><td>biens</td><td>209</td></tr> <tr><td>services*</td><td>215</td></tr> <tr><td>intracommunautaires</td><td>217</td></tr> </table> }	biens	209	services*	215	intracommunautaires	217															
			biens	209																			
			services*	215																			
	intracommunautaires	217																					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																						
	Production immobilisée*																						
Subventions d'exploitation reçues																							
Autres produits																							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232																					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)	234																					
	Variation de stock (marchandises)*	236																					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238																					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240																					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : -mobilier : -immobilier :)	242																					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243																					
	Rémunérations du personnel*	250																					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252																					
	Dotations aux amortissements*	254																					
	Dotations aux provisions	256																					
	Autres charges	262																					
	Total des charges d'exploitation (II)		264																				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270																					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280																					
	Produits exceptionnels (IV)	290																					
	Charges financières (V)	294																					
	Charges exceptionnelles (VI)	300																					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)	306																					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310																					
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312																					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316																					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318																					
	Provisions non déductibles*	322																					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324																					
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247																						
écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248																					
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986																					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981																					
	Divers* dont ZFA 44 quaterdecies	345																					
Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987																						
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989																						
Investissements outre-mer	344																						
Zone de revitalisation rurales (44. quaterdecies)	138																						
Zone de reconstruction de la défense (44. terdecies)	127																						
Pôle de compétitivité (44. undecies)	990																						
créance due au report en arrière du déficit	346																						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352																					
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		354																					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)	356																					
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :	360																					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370																					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381																						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380																					
Montant de la T.V.A. collectée	374																						
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378																						
Effectif moyen du personnel* :		376																					
Montants des prélèvements personnels de marchandises* :		399																					
n° du centre de gestion agréé :		388																					
Effectif affecté à l'activité artisanale		861																					
dont apprentis :																							
handicapés :																							
0 6																							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: OFFICE DE TOURISME DE SOULE

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406			
	Autres	410	873	414	416	873		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426			
	Constructions	430	432	434	436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 595	444	3 595	446	0	
	Installations générales agencements divers	450		452	454	456		
	Matériel de transport	460		462	464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470	18 025	472	954	476	17 071	
Immobilisations financières		480	482	484	486			
TOTAL		490	22 493	492	494	4 549	496	17 943

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
					IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations incorporelles		500	873	502	504	506	873		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512	514	516			
	Constructions	520		522	524	526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 595	532	534	3 595	536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	544	546			
	Matériel de transport	550		552	554	556			
	Autres immobilisations corporelles	560	17 606	562	254	564	954	566	16 905
TOTAL		570	22 074	572	254	574	4 549	576	17 778

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	STAND EXPOSITION		APPAREIL PHOTO							

Immobilisation	Valeur d'actif* (1)	Amortissements* (2)	Valeur résiduelle (3)	Prix de cession* (4)	Plus ou moins-values						
					Court terme* (5)	Long terme					
						19% (6)	15 % ou 16 % (7)	0 % (8)			
1	3 595	3 595	0								
2	954	954	0								
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	4 549	580	4 549	582	0	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations			590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>)									591		
TOTAL								596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : OFFICE DE TOURISME DE SOULE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art L3113-1 du Code des Transports)	800 <input type="checkbox"/>

VI CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt recherche	202	Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants	203	Crédit d'impôt famille	204
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205	crédit d'impôt investissement en Corse	206	crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BJC)	208	Autres imputations	211	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	139
					5 519

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Février 2014

Editions Informatiques Comptables

N° 2033-D

Désignation de l'entreprise : OFFICE DE TOURISME DE SOULE Néant

Exercice ouvert le : 01012013 et clos le : 31122013 Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121
Variation de stocks (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 3

N° SIRET 3 | 9 | 5 | 2 | 6 | 1 | 2 | 6 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE OFFICE DE TOURISME DE SOULE

ADRESSE (voie) maison interprofessionnelle

CODE POSTAL 64470 VILLE TARDETS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque table en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 3

N°SIRET 3 | 9 | 5 | 2 | 6 | 1 | 2 | 6 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE OFFICE DE TOURISME DE SOULE

ADRESSE (voie) maison interprofessionnelle

CODE POSTAL 64470 VILLE TARDETS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

N° 2033-G Editions Informatiques Comptables Février 2014

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

